NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100230 - Vallée de la Saônelle

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4100230

1.3 Appellation du site

Vallée de la Saônelle

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

31/08/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 28/11/2019
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/05/2021

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044193779

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,61667°

Latitude : 48,36056°

2.2 Superficie totale

354,5 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
88	Vosges	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
88118	COUSSEY
88154	DOMREMY-LA-PUCELLE
88183	FREBECOURT
88219	GREUX
88270	LIFFOL-LE-GRAND
88293	MAXEY-SUR-MEUSE
88303	MIDREVAUX
88308	MONT-LES-NEUFCHATEAU
88344	PARGNY-SOUS-MUREAU
88457	SIONNE
88511	VILLOUXEL

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0 *(0 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	6,15 *(1,73 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,73 *(0,21 %)*		G	C	C	B	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,52 *(1,56 %)*		G	B	C	B	C
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		8,25 *(2,33 %)*		G	B	C	C	B
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	8,65 *(2,44 %)*		G	A	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		0,69 *(0,19 %)*		G	C	C	B	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	11,75 *(3,31 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	150	150	i	V	G	C	B	C	C
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			adults	R	G	C	B	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	V	P	D			
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	V	G	D			
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1	100	i	R	DD	C	A	B	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	V	DD	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p			i	R	G	D			
A	1166	*Triturus cristatus*	p	1	1	i	R	M	C	C	B	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	10	30	i	C	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	w			i	R	M	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r			i	R	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w			i	R	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r			i	R	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w			i	R	M	D			
M	1308	*Barbastella barbastellus*	r			i	R	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	w			i	R	M	D			
M	1321	*Myotis emarginatus*	r			i	R	M	D			
M	1323	*Myotis bechsteinii*	w			i	V	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	w			i	R	M	D			

M	1324	*Myotis myotis*	r			i	R	M	D			
M	1337	*Castor fiber*	p			i	P	P	D			
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	R	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
P		*Aster amellus*			i	V						X
P		*Carex davalliana*			i	R						X
P		*Eriophorum latifolium*			i	V						X
P		*Filipendula vulgaris*			i	R						X
P		*Galium boreale*			i	R						X
P		*Gentiana pneumonanthe*			i	R						X

P		*Gymnadenia odoratissima*			i	V			X			
P		*Scabiosa pratensis*			i	V						X
P		*Thalictrum saxatile*			i	V						X
P		*Fagus sylvatica var. tortuosa*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	43 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	13 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	26 %
N16 : Forêts caducifoliées	18 %

Autres caractéristiques du site

Site éclaté de milieux secs de forêt et pelouses à orchidées et de milieu humides à tourbeux sur calcaire.
Le site présente des places situées dans la vallée alluviale à proximité de la Saonelle et des sites situés sur les pentes assez accusées du plateau calcaire.

Vulnérabilité
: Le problème de l'embroussaillement se pose dans les zones sèches comme dans les zones humides. La conservation des petits sites tourbeux suppose par ailleurs de favoriser un environnement prairial de bonne qualité dans l'ensemble du fond de la vallée de la Saônelle. Les prairies restent menacées par l'intensification agricole.

Quant aux espèces de chiroptères, elles peuvent être fortement impactées par les rénovations urbaines (rénovation de toitures, fermeture des ouvertures sur églises, jointure d'interstices
) qui peuvent condamner un site de reproduction ou un site d'hibernage.

4.2 Qualité et importance

Site comprenant un important linéaire de cours d'eau de la Saônelle et une partie de la Meuse dans un objectif de protection de la ripisylve, linéaire d'arbre essentiel aux déplacements des populations de chiroptères. De plus, ce cours d'eau abrite des espèces piscicoles remarquable telles que le Cottus gobio ou la Lampetra planeri et un mammifère protégé à l'échelle nationale, le Castor fiber.

En périphérique, de multiples identités classés avec notamment comme milieux remarquables des pelouses calcaires à orchidées, des tourbières alcalines abritant pour espèces rares dans la région le Carex davallian ou le Gymnadenia odoratissima, des mares accueillant en période de reproduction le Triturus cristatus, et des milieux forestiers abritant le Bombina Bombina.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O

L	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		O
L	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		O
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
L	A10	Remembrement agricole		O
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		O
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		O
L	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		O
L	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
L	D02.09	Autres formes de transport d'énergie		O
L	D04.02	Aérodromes, héliports		O
L	E01.01	Urbanisation continue		O
L	E02	Zones industrielles ou commerciales		O
L	E03	Décharges		O
L	E06.01	Démolition de bâtiments et de constructions humaines (y compris ponts, murs.)		B
L	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		B
L	H	Pollution		O

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
M	A04	Pâturage		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

Domaine régional	%

4.5 Documentation

CPEPESC Lorraine, 2007. Inventaire des chiroptères.

CSL, 2007. Site Natura 2000 de la Vallée de la Saônelle FR4100230 INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES HABITATS ET ESPECES VEGETALES

CSL, 2006. Plan de gestion des sites naturels protégés de la Roche, la Glaire et l'Aviove à Villouxel (88)

CSL, 2002. Plan de gestion du site naturel du marais les Roseaux à Liffol-le-Grand (88)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	23 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Propriété CSL "Liffol le Grand" 2 ha		%
15	Convention CSL "Villouxel" 4.4 ha		%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CC de l'Ouest Vosgien

Adresse : 2bis, avenue François de Neufchâteau 88300 Neufchâteau

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[X] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

Environ 20 % des sites inventoriés ont déjà fait l'objet d'une action de protection foncière menée par le Conservatoire des Sites Lorrains :
· acquisition de 2 ha de marais sur Liffol le Grand en 1984.

· convention de protection de 15 ans établie en 1992 avec la Commune de Villouxel, pour 4,4 ha comportant la pelouse calcaire de la Roche et les tourbières alcalines de la Glaire et de l'Aviove.

Ces deux sites sont dotés d'un plan de gestion depuis 1994 pour Villouxel et en 1995 pour Liffol-le-Grand. Chaque année, des travaux d'entretien sont réalisés par le Conservatoire des Sites Lorrains avec l'appui de bénévoles locaux.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

Les petites zones humides ou tourbières alcalines de pente localisées sur Pargny-sous-Mureau et Midrevaux ont subi des dégradations parfois importantes, aussi leur restauration écologique nécessitera des travaux hydrauliques et de débroussaillement.

La poursuite des travaux et études de gestion devrait permettre à terme de garantir la pérennité des espèces et des habitats prioritaires typiques des tourbières de pente.

La conservation de ces micro-sites tourbeux suppose par ailleurs de favoriser un environnement prairial de bonne qualité dans l'ensemble du fond de la vallée de la Saônelle. En ce sens, la mise en oeuvre en relation avec la profession agricole, de mesures de type agri-environnemental serait nécessaire pour inciter les exploitants agricoles au maintien de prairies permanentes extensives.